

Agent d'entretien des espaces verts (h/f)

Offre n° O085260831000207

Publiée le 31/08/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : Le boupere

Site web de l'employeur : <http://www.leboupere.fr>

Lieu de travail : 1 Rue des peupliers, Le Boupère (Vendée (85))

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent

Durée de la mission : 6 mois

Détails de l'offre

Famille de métiers : Ingénierie écologique > Espaces verts

Grade(s) recherché(s) : Adjoint technique principal de 2ème classe

Métier(s) : [Jardinier ou jardinière](#)
[Agent de propreté des espaces publics](#)

Ouvert aux contractuels : Oui ([Art. L332-13 du code général de la fonction publique](#))

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un remplacement d'un agent. Le contrat proposé est à durée déterminée, dans la limite de la durée d'absence de l'agent remplacé.

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Non

Management : Non

Descriptif de l'emploi :

Sous la directive du responsable des services techniques l'agent a pour mission l'entretien des espaces verts (fauchage, désherbage, tonte, taille arbustes, élagage arbres...) et des terrains de sports (football) et de travaux divers (entretien des voies, entretien des bâtiments et des espaces et équipements publics...)

Missions / conditions d'exercice :

Il effectue des travaux de plantation, de création, de production et d'entretien des espaces verts. Polyvalent, l'agent assure toutes les missions d'un service technique d'une commune rurale de 3000 habitants dont l'entretien de la voirie, des bâtiments ou la manutention de mobilier au services de la population et de ses associations.

Profils recherchés :

- Niveau BEPA ou BAC professionnel option "aménagement des espaces verts".
- Permis B obligatoire.
- Permis C souhaité.

- SAVOIRS :

- * Entretien des espaces verts (maîtriser les techniques d'entretien et d'aménagement des espaces verts et des végétaux).
- * Prévenir les risques naturels et d'accidents sur le site (incendie, inondation, glissement de terrain...).
- * Savoir reconnaître les végétaux.
- * Connaître et appliquer les règles de sécurité du travail.
- * Tailler des arbustes et arbres.

- SAVOIR FAIRE :

- * Savoir manipuler des équipements motorisés professionnels dans le respect des règles de sécurité.
- * Assurer l'entretien courant du matériel.
- * Entretenir les espaces verts (tonte des gazons, traitement et arrosage...).
- * Confectionner des massifs arbustifs et floraux.
- * Désherber et traiter des massifs et plantations.
- * Créer des nouveaux espaces verts et engazonnement.
- * Surveiller la flore.
- * Surveiller, contrôler et maintenir l'état de fonctionnement des aires de jeux.

- * Entretien des cimetières et des cours d'écoles.
- * Savoir réaliser les plantations et terrassements selon les plans fournis.
- * Participer à la viabilité hivernale des routes.

- SAVOIR ETRE :

- * Savoir rendre compte de son activité.
- * Bonne condition physique.
- * Sens du travail en équipe.
- * Esprit d'initiative et autonomie.
- * Rigueur dans les consignes.
- * Qualités relationnelles.
- * Sens du service public.

Contact et modalités de candidature

Informations complémentaires :

CV à remettre sur mairie@boupere.fr

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o085260831000207-agent-entretien-espaces-verts>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.